

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 1ER JUIN 2022

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**ADISIONI À L'ASSOCIU 'CLUB URBANISIMU DI I SISTEMI
D'INFURMAZIONI - IMPRESA ARCHITETTURA - CLUB
URBA-EA'**

**ADHÉSION À L'ASSOCIATION 'CLUB URBANISME DES
SYSTÈMES D'INFORMATION - ENTREPRISE
ARCHITECTURE - CLUB URBA-EA'**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de
l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

L'association « Club urbanisme des Systèmes d'Information - Entreprise Architecture » en abrégé « Club URBA-EA » qui regroupe plus de 150 adhérents issus de 75 entreprises ou organismes publics / privés a pour but :

- D'aborder les différents sujets liés à l'Architecture d'Entreprise (AE) (ou « Entreprise Architecture, EA »)
- D'échanger des informations et des conseils entre les professionnels en charge de l'évolution des systèmes d'information
- De partager les expériences et capitaliser les savoir-faire
- De promouvoir les démarches auprès des entreprises (directeurs de SI, Maîtres d'ouvrage, Management, etc.) et de l'enseignement supérieur.

Les actions menées par le Club sont :

- « Les Mardis de l'URBA-EA » : il s'agit de rendez-vous mensuel thématique sur les tendances d'information sur la base d'exposés d'entreprises, d'experts et de fournisseurs (exemple de sujets : nouveaux enjeux de connaissance des SI et de la DATA, RGPD : après sa mise en œuvre en 2018, où en est-on ? ».
- Les Webinars de l'URBA-EA : des rendez-vous 100 % distanciel sur divers thèmes d'actualités mais aussi sur les différents projets en cours, tout au long de l'année.
- Les projets d'échanges et de capitalisation : menés en groupes de travail, ils sont l'occasion de partager les expériences des entreprises et de capitaliser des Best-Practices (comment définir et lancer la migration du SI dans le Cloud, etc.).
- Les journées professionnelles et partenariats évènementiels : elles réunissent des experts de la profession, ce sont des lieux de débats, d'échanges et de partage des résultats des projets menés par le Club.

Les projets abordés par le Club pour 2022 sont les suivants :

- Projet 1 : que fait l'AE dans la gouvernance du SI dans le cloud ?
- Projet 2 : AE & Eco-responsabilité - Guidelines pratiques et mesures
- Projet 3 : Développement du leadership de l'Architecture d'Entreprise
- Projet 4 : Architecture et agilité : diversité des parcours de « transformation vers l'agile »
- Projet 5 : Co-Labs de l'AE.

Dans ce cadre, par son adhésion au Club, la Collectivité de Corse gagnerait en professionnalisme par la richesse des échanges entre les adhérents, notamment dans le cadre des missions exercées par la direction du digital et des systèmes d'information.

Il vous est proposé par le présent rapport d'adhérer à l'association « Club urbanisme des Systèmes d'Information - Entreprise Architecture » en abrégé « Club URBA-EA », à représenter la Collectivité de Corse au sein de cette association, et à s'affranchir de la cotisation annuelle d'un montant de 4 000 € défini en Conseil d'Administration de l'association.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.